



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mars 2026 : le taux de chômage diminue à 4,9%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud recule 0,1 point pour se fixer à 4,9% à la fin du mois de mars 2026. La même tendance s'observe au niveau national (-0,1 point) et au niveau romand (-0,2 point), alors que le taux reste stable en Suisse alémanique.

Le canton de Vaud compte, à fin mars, 20'779 chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾, soit 546 personnes de moins par rapport à la fin du mois de février 2026 (-2,6 %). A l'inverse, l'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ augmente de 218 personnes et s'établit à 31'495 (+0,7 %). Il y a un an, au mois de mars 2025, le taux de chômage se situait à 4,4 %.

Au cours du mois de mars 2026, les ORP vaudois ont inscrit 3534 nouvelles personnes et annulé 3318 dossiers. Les entreprises ont annoncé 2962 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en baisse de 13,2 % par rapport à février 2026.

Pour le mois sous revue, la diminution du chômage s'explique essentiellement par la reprise des activités dans les groupes de professions saisonniers, en particulier dans les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-126) et chez les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (-63).

Sur le plan régional, le district d'Aigle (5,5 %) affiche ce mois un taux de chômage stable. Les autres districts présentent un fléchissement de leur taux de chômage, allant jusqu'à 0,3 point pour le district de la Broye-Vully (5,7 %) et du Jura-Nord vaudois (4,4 %). En termes d'effectifs, le district de Lausanne (5,9 %) connaît le repli mensuel le plus important avec 150 personnes de moins au chômage.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 2339, en hausse de 142 personnes en un mois (+6,5 %) et de 428 personnes en comparaison annuelle (+22,4 %).

www.vd.ch/statistiques-chomage

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,5 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 08 avril 2026

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch), 021 316 61 01